

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusées : COATGLAS N. BOUET E. JADEAU D. RIMBAUD C. HÉRAULT J.

FUSION-ADHÉSION ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS, LA COMMUNAUTÉ DU BOCAGE ET LES COMMUNES DU VIHIERSOIS

Le conseil municipal approuve le projet de périmètre de la Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Choletais, de la Com. Com. du Bocage et des communes du Vihiersois. Il valide aussi la répartition des 77 sièges du futur conseil. Ainsi, un siège est accordé aux communes de Somloire, Les Cerqueux, Coron et la Plaine, 2 pour Yzernay et Maulévrier.

Monsieur le Maire a souligné au conseil l'importance d'être présent dans les commissions qui seront mises en place au sein de cette nouvelle communauté.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le bilan de l'année scolaire 2015/2016 présente un déficit d'environ 6 165 euros (non compris les charges d'électricité et d'eau). 9 903 repas ont été servis au cours de l'année, soit 1 243 repas de plus que l'an passé. 70 enfants en moyenne étaient présents par jour (pour rappel, en 2013/2014, présence de 53 enfants par jour).

Au vu des résultats (subvention d'équilibre réduite de moitié) et de la bonne fréquentation, le conseil décide de ne pas augmenter le prix du repas pour l'année scolaire 2016/2017, celui-ci est donc maintenu à 3.87 euros.

Il est rappelé que les repas non décommandés avant 9 heures sont facturés. Tout enfant non inscrit ou inscrit après 9 heures, le repas est facturé au coût de revient réel pour la commune à savoir 4.50 euros.

Le conseil donne son accord pour renouveler le poste d'animateur à raison de 1h30 par jour de cantine pour une durée de 4 mois à compter du 1^{er} septembre 2016.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Au regard du bilan de l'année 2015 et la période de janvier à juillet 2016, la garderie périscolaire présente une bonne fréquentation. La situation financière de ce service s'est améliorée et s'approche de l'équilibre, même avec le financement des « temps forts ».

Par conséquent, le conseil municipal décide de ne pas revaloriser les tarifs pour l'année à venir. Pour rappel, les tarifs s'échelonnent de 2.50 € à 2.90 € l'heure selon le quotient familial. Toutes les absences non signalées et les heures de présence d'un enfant non inscrit au préalable seront facturées au coût de revient réel pour la commune soit 3.14 euros de l'heure.

De plus, le conseil décide de recruter 5 vacataires pour les activités périscolaires. Les temps forts, au nombre de 5 par année scolaire, nécessitent du personnel qualifié pour aider l'équipe d'animateurs en place. Une « vacation horaire » sur la base du SMIC sera versée aux agents (base temps de présence : 2h30 par temps fort).

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Salle multisports

Les tracés des terrains de badminton sont refaits. Le nettoyage complet de la salle a été fait par l'entreprise Racaud. La salle reste inutilisable en raison de la présence de l'échafaudage installé pour récupérer une pièce du tableau d'affichage. Cette dernière est en réparation.

Terrain de foot

Des travaux sont prévus fin septembre/début octobre pour améliorer la perméabilité du terrain (sablage, décompactage à broches). Un devis de l'entreprise Chupin Espaces Verts de St Germain sur Moine, a été signé pour un montant de 2 658.24 euros TTC. Cette proposition comprend aussi une assistance technique d'un an : visites régulières pour vérifier l'état du terrain, consignes nécessaires au service technique.

VOIRIE

Salle des fêtes

Les travaux de finition d'enrobé autour de la salle des fêtes et du jeu de boules seront pris en charge par la Com. du Bocage et réalisés cette année.

Parking salle multisports

La commission voirie se propose pour une réalisation bénévole avec l'aide de quelques conseillers de la finition du parking complémentaire près de la salle. Le coût serait ainsi limité à la fourniture des matériaux.

RUISSELLEMENT DES EAUX DE PLUIES RUE DU STADE

Un riverain a adressé un courrier signalant à certaines périodes le ruissellement important d'eaux de pluies en surface rue du stade. Ce problème est connu et provient du ruissellement de terrains situés en amont. M. le maire rappelle que lors du réaménagement de la rue un captage avait été créé mais ces eaux n'y sont pour l'instant pas dirigées. Contact sera repris avec le propriétaire concerné.

AMÉNAGEMENT PLACE DU CALVAIRE

Les travaux concernant les végétaux au niveau du calvaire seront terminés fin juillet, ainsi que les bancs en pierre. Le remplacement du sable ciment par de l'enrobé de couleur sera réalisé courant septembre.

LOGEMENTS VIVRE SON AGE

Une porte ouverte est prévu le 10 septembre à partir de 13h30 pour visiter les logements et présenter les services mis en place par Présence Boc'âge. Actuellement, 6 logements sont affectés, 4 restent à priori disponibles. Locations à partir du 1^{er} décembre.

La voirie définitive et des travaux d'éclairage public de l'ensemble du lotissement des tilleuls seront terminés pour la fin de l'année.

BATIMENTS

Salle des fêtes

La commission a retenu la proposition des Ets Barré de St Pierre des Echaubrognes pour réaliser le carrelage à l'entrée de la salle, travaux chiffrés à 2 266.26 € TTC.

Boulangerie/épicerie

Des travaux de raccords de carrelage et de mises aux normes (pose bande podotactile, nez de marche) seront réalisés. Le devis des Ets Barré a été retenu pour la somme de 1 025.17 € TTC.

MUTUELLE DE GROUPE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Une trentaine de personnes a assisté à la réunion d'informations début juillet. Il est toujours possible de retirer un dossier en mairie.

ILLUMINATIONS DE NOËL

La proposition de location des illuminations de Noël est validée par le conseil. Le même budget que l'an passé a été respecté à savoir 2 942.70 € TTC. Mais pour réaliser des économies sur ce sujet comme souhaité, les conseillers municipaux se proposent pour les installer et désinstaller cette année avec le service technique. Le coût pourrait ainsi être limité à la location d'un camion nacelle

DIVERS

Stagiaire

Monsieur le Maire informe que Steven Cordier effectuera un stage de 25 semaines en discontinu sur la période scolaire 2016/2017. Ce dernier percevra la gratification en conséquence prévue par les textes, soit 3.60 € par heure effectuée.

Bibliothèque

Mme Christine Quignon, bénévole responsable de la bibliothèque, a fait part de sa décision d'arrêter sa fonction de responsable. Faute de remplaçant, Monsieur le Maire et la commission rencontrent ce vendredi 22 juillet Mme Quignon et la bibliothécaire intercommunale pour échanger sur l'aide que cette dernière pourrait apporter pour palier à cette situation.

Contrat d'association avec l'école

Mme Sylvie Barbault, suite à une réunion avec les bureaux de l'école, a proposé d'augmenter la participation de la commune en 2017 à hauteur de 69 000 euros.

Sentiers pédestres

Le matériel de balisage sera livré fin août. Des travaux d'aménagement sur une portion dégradée au lieudit Pigarreau seront réalisés en septembre par l'entreprise Gaultier.

Canalisation d'eau potable

Actuellement, le SMAEP procède au changement de la canalisation d'eau potable sur le chemin de la Thibaudière jusqu'au Verger. L'entreprise Bouchet TP réalise ces travaux dont la fin est prévue début septembre.

Prochaines réunions : le 6 septembre 2016 et 6 octobre 2016